

## Élaboration de la feuille de route 2024/2026

### 1) Observer, analyser et accompagner les transitions économiques du massif des Alpes à l'aune du changement climatique et des transitions écologiques

**a. Faire converger et dialoguer les observations et études scientifiques pour objectiver la situation et éclairer les acteurs du massif (cf. notamment relance du StationoScope)**

=> Prochaine échéance : présentation par l'INRAE du nouveau StationoScope

**b. Analyser, observer, évaluer les dispositifs de coopérations interterritoriales favorables à la transition de l'économie alpine**

=> Prochaine échéance : projet de comparatif à venir, sous l'égide des deux métropoles alpines

**c. Contribuer à l'élaboration du Plan d'adaptation au changement climatique du massif des Alpes, sur ses volets de transition économique**

=> Prochaines échéances : engagements des travaux en GT et commissions à l'automne-hiver, à l'issue de la plénière

**d. Questionner et orienter les dispositifs d'accompagnement des transitions de l'économie alpine, notamment de la politique de massif - CIMA et Feder (cf. programmes Espaces valléens, Avenir Montagnes, Territoires d'Industrie, Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens, Interreg, etc.)**

=> Prochaines échéances : consultation à l'automne, sur le bilan à mi-parcours de la CIMA et du Feder Alpes ?

### 2) Préparer les adaptations nécessaires du marché du travail et des formations aux métiers de la montagne alpine aux mutations climatiques, socio-économiques et démographiques, pour réinventer la pluriactivité alpine

**a. Orienter l'adaptation des formations aux métiers de la montagne, permanents et saisonniers, à l'aune du changement climatique**

**b. Encourager l'offre de formations dans les territoires de montagne**

**c. Favoriser l'accueil des travailleurs et de leurs familles en montagne**

=> prochaine échéance : réunion du GT emploi-formation à l'automne 2024 (cf. périmètre et composition à préciser, notamment pour affiner les référents techniques à mobiliser au niveau de l'État et des Régions)

### **3) Valoriser les productions locales de tous les secteurs économiques du massif des Alpes**

**a. Saisir l'opportunité des JOP d'hiver 2030 et de tous les prochains grands événements pour enclencher un large mouvement de conversion des territoires du massif favorisant les productions locales alpines, à commencer par ceux qui accueilleront des épreuves**

- Orienter les marchés publics des JOP
  - Mobiliser les territoires par exemple via un AMI spécifique de la CIMA et du Feder Alpes
  - Mener une analyse critique des labels et autres certifications en vue d'améliorer leur lisibilité et leur efficacité, pouvant conduire à l'émergence d'un label intégrateur des productions de montagne alpine
- => Prochaine échéance : réunion constitutive du GT JOP à l'automne

**b. Contribuer à la mise en réseau des principales structures culturelles du massif**

=> Prochaine échéance : préfiguration, à l'hiver 2024-2025, d'une gouvernance culturelle interrégionale alpine

NB :

- les enjeux relatifs à l'habitabilité des territoires de montagne, l'hébergement des travailleurs et de leurs familles ainsi que les services aux populations sont jugés essentiels mais seront pilotés par la commission Espace et urbanisme.
- les groupes de travail sectoriels, notamment agriculture de montagne, bois-forêts et refuges et leurs feuilles de route ont vocation à perdurer.
- les enjeux de sensibilisation des jeunes à la montagne et ses débouchés professionnels sont portés spécifiquement par le GT Jeunesse.